**Usagers de la Mairie**

**Pour préserver la santé de tous, nous vous demandons de respecter les recommandations suivantes :**

* **Le port du masque est obligatoire dans tout l’établissement** en complément de l’application des gestes barrières et de la distanciation physique de plus d’1 mètre avec votre ou vos interlocuteur(s).
* Une fois entré dans l’établissement, désinfectez vos mains à l’aide de la solution hydroalcoolique mise à votre disposition.
* Utilisez un des sièges présents dans le hall uniquement si l'agent d'accueil vous y invite.
* Pour vos déplacements au sein du bâtiment respectez le sens de circulation et les marquages au sol.
* Respectez également les consignes propres à chaque lieu (espaces d’attente, salles de réunion, bureaux, ascenseur, sanitaires).